

## TELESUIVI INFIRMIER

- **Définition du télésuivi**

**Rappel de la définition du télésoin** : « Le télésoin permet la pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le télésoin met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens et auxiliaires médicaux<sup>1</sup>. »

Pendant la durée de l'épidémie, de manière dérogatoire et transitoire et afin d'assurer la surveillance à domicile des patients atteints ou suspects d'infection, **le suivi à distance en télésoin pour IDE, ou télésuivi**, a été défini par l'arrêté ministériel du 16 mars 2020.

**Il est préconisé que puisse être mis préférentiellement en place le télésuivi.** Un suivi en présentiel pourra avoir lieu si le patient bénéficie d'ores et déjà de visites à domicile d'un IDE pour une autre raison, ou si le médecin et l'IDE estiment que le télésuivi n'est pas adapté pour le patient.

- **Outils de télésuivi**

**Le télésuivi est réalisé préférentiellement par vidéo transmission avec le patient, ou par téléphone si les équipements du patient et de l'infirmier ne le permettent pas.** Il est réalisé en utilisant les moyens technologiques actuellement disponibles (site ou application sécurisée via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, équipé d'une webcam et relié à internet, ou à défaut, un téléphone).

**Le site internet du ministère de la santé recense les outils de télésanté disponibles dans le contexte de l'épidémie Covid-19.**

- **Le contenu de l'acte de télésuivi et les signes cliniques de surveillance**

**Au préalable de la prise en charge du patient, l'IDE recueille des informations et le plan de soins prescrit par le médecin** qui prend en charge le patient (points de vigilance, rythme de surveillance...)

**Les critères d'éligibilité des patients au télésuivi** sont les mêmes que les critères d'éligibilité au suivi en présentiel. S'y ajoutent une évaluation de la disponibilité et de la maîtrise par le patient des outils du télésuivi (smartphone, ordinateurs avec connexion wifi, ou, à défaut, téléphone).

**Lors du premier contact, l'IDE procède à :**

- La vérification des antécédents du patient (pathologies chroniques, facteurs de complication etc.),
- La vérification des critères cliniques nécessaires à la surveillance,
- La mise en place des mesures d'hygiène et de prévention pour l'entourage (analyse de la situation du patient dans son lieu de vie),

<sup>1</sup> Les auxiliaires médicaux : Les infirmiers, Les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les orthophonistes, les orthoptistes, les manipulateurs d'électroradiologie médicale, les techniciens de laboratoire médical, les audioprothésistes, les opticiens-lunetiers, les prothésistes et orthésistes pour l'appareillage des personnes handicapées, les diététiciens.

→ L'alerte du médecin traitant / MG si nécessaire.

**Puis, dans le cadre du suivi mis en place en fonction de l'état de gravité du patient selon les indications du médecin, l'IDE procède notamment à :**

- L'interrogatoire sur l'état général du patient ;
- La recherche de signes évocateurs d'aggravation des symptômes ;
- Le recueil des **constantes cliniques à distance** :
  - Température, poids et autres constantes définies dans la doctrine médicale
  - Recherche de signes d'altération de la conscience ;
  - Recherche de signes de déshydratation.
- Le rappel des consignes d'hygiène et de prévention pour l'entourage
- La coordination avec le médecin, avec une alerte sans tarder si l'état du patient le nécessite, voire un appel du 15 en cas de détresse en parallèle de l'information du médecin.

**Si l'IDE estime que les conditions ne sont plus réunies** pour lui permettre d'exercer le suivi, il se rend alors chez le patient afin de réaliser une surveillance en présentiel et en informe le médecin traitant qui ajustera la prescription de suivi infirmier le cas échéant.

- **Exemple de fiche de surveillance IDE à domicile**

Coordonnées du patient :

		Date	Date	Date 4	Date
Température	X °C				
Frissons	Oui/Non				
Fréquence respiratoire	X /min				
SpO2	X %				
Toux	Oui/Non				
Expectorations	aspect				
Pression artérielle	X/X mmHG				
Pouls	X /min				
Marbrures	Oui/Non				
Déshydratation	Oui/Non				
État de conscience	description				

- **Cotation**

→ **Télesuivi infirmier des patients Covid-19**

- La cotation est un AMI 3,2.